



CABINET

Leader du deuxième groupe d'opposition

Québec, le mardi 19 septembre 2023

Monsieur Siegfried Peters
Secrétaire général
Édifce Pamphile-Le May
3035 des Parlementaires
Bureau 2.54
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Vous trouverez ci-joint, la motion dont le député de Taschereau souhaite débattre ce mercredi 20 septembre 2023, à la rubrique des affaires inscrites par les député.es de l'opposition, et ce, conformément aux dispositions de l'article 97 et suivants de notre Règlement.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie de recevoir, Monsieur le Secrétaire général, mes salutations solidaires.

A handwritten signature in black ink that reads "Anne-Sophie Leclerc". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne-Sophie Leclerc
Directrice de cabinet

p.j.

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ.E.S DE L'OPPOSITION
(Article 97 et ss. RAN)

Que l'Assemblée nationale rappelle que les municipalités sont autonomes en ce qui a trait à la planification et la mise en œuvre de projet de transport en commun ;

Qu'elle réitère son appui au projet actuel de tramway et de réseau structurant de la Ville de Québec ;

Qu'elle demande au gouvernement de s'engager à appuyer sans ingérence ce projet et à continuer d'investir les sommes nécessaires pour sa réalisation.

Présentée par le député de Taschereau
Le mercredi 20 septembre 2023